



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## PME

Question écrite n° 7855

### Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les contraintes qui pèsent sur les petites et moyennes industries. Le cinquième rapport sur les aides d'Etat dans le secteur des produits manufacturés et certains autres secteurs de l'Union européenne indique que, entre la période 1990-1992 et 1992-1994, les aides de l'Etat français aux industries ont augmenté de plus de 22 %. Dans le même temps, la Grande-Bretagne a réduit le volume de ses aides à l'industrie de 42 % et l'Espagne de 19 %. Sur un total de 38,5 milliards de crédits de l'Etat consacrés à l'industrie, seulement 4 % bénéficient aux petites et moyennes industries qui représentent pourtant près de 45 % de la valeur ajoutée du secteur. Les dotations en capital aux grandes entreprises publiques, dont l'endettement global dépasse 500 milliards de francs, représentent 25,1 milliards de francs. Selon une étude du Conseil des impôts datant de 1987, l'impôt sur les sociétés payé par les PMI est de l'ordre de 40 milliards de francs. Il demande au ministre quelles mesures concrètes le Gouvernement compte proposer pour réduire les contraintes qui pèsent sur les petites et moyennes industries et pour réorienter les crédits d'aide à l'industrie en faveur des PMI.

### Texte de la réponse

La question posée évoque les contraintes qui pèsent sur les PMI. S'appuyant sur le cinquième rapport de la Commission européenne sur les aides dans le secteur des produits manufacturés et certains autres secteurs, la question souligne l'augmentation des aides en France et la réduction de celles-ci en Grande-Bretagne et en Espagne. Il est déploré la faiblesse des aides aux PMI et l'importance des dotations en capital aux grandes entreprises publiques. Enfin, il est demandé quelles mesures concrètes le Gouvernement compte proposer pour réduire les contraintes qui pèsent sur les PMI et pour réorienter en leur faveur les crédits d'aide à l'industrie. Un examen attentif des chiffres cités laisse penser qu'il y a pu avoir un certain malentendu concernant l'interprétation des données. Le premier constat est vraisemblablement issu de l'examen du tableau 3, page 8 du rapport cité : Aides d'Etat à l'industrie (Moyennes annuelles, 1990-1992 et 1992-1994) (Voir tableau dans J.O. correspondant) Toutefois, il est possible de constater au vu de ce tableau que la France se situe un peu au dessous de la moyenne des pays de l'Union en terme d'intensité de ses aides (rapportées à la valeur ajoutée ou à l'emploi), et qu'elle aide moins ses entreprises que l'Allemagne ou l'Italie, même si elle les aide plus que l'Espagne et la Grande-Bretagne. Concrètement, la France semble plutôt se situer en position médiane. En ce qui concerne la part des crédits accordés aux PMI, la question se fonde sans doute sur le tableau 6 du même document qui fait une ventilation des aides et n'indique que 3 % en faveur des PME dans le cas de la France. Or, ce chiffre est trompeur : en effet, il ne couvre que les aides déclarées comme « à finalité PME », sans tenir compte de toutes les aides autres dont les PMI sont pour une part les réelles bénéficiaires. Pour juger de l'effort des pouvoirs publics en faveur des PME, il convient de se reporter au document budgétaire qui retrace l'effort financier de l'Etat en faveur des PME et qui est présenté chaque année à l'occasion du débat budgétaire. Celui-ci donne une vision plus juste de l'effort en faveur des PME. Pour 1998, cet effort s'élève ainsi à 83 267 MF pour l'ensemble des ministères. Enfin, le Gouvernement a entrepris de réduire les contraintes qui pèsent sur les PME. Cela a fait l'objet d'une communication en conseil des ministres de Mme la secrétaire d'Etat chargée des

PME et les différentes mesures annoncées sont en cours de mise en oeuvre.

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Meylan](#)

**Circonscription** : Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 7855

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : économie

**Ministère attributaire** : économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 15 décembre 1997, page 4577

**Réponse publiée le** : 30 mars 1998, page 1791